



**Discours d'Annie GENEVARD,
Présidente de l'ANEM,
Députée du Doubs,
Vice-présidente de l'Assemblée nationale**

19 octobre 2018

Je voudrais tout d'abord, chers amis, en conclusion de nos travaux du 34^e congrès des élus de la montagne, vous prier d'excuser Monsieur le Ministre de l'Agriculture. Vous savez que nous avons eu le remaniement qui a bousculé les choses. Il n'a pas pu se joindre à nous, mais a promis de se rattraper. On aurait bien aimé l'avoir, parce que le sujet agricole est important et on aurait pouvoir débattre avec lui.

Chers collègues parlementaires, et chers collègues élus, permettez-moi de ne pas vous citer absolument tous, en vos qualités et titres, mais cela a été fait à plusieurs reprises, Mesdames et Messieurs, chers amis.

Après ces deux journées très denses, je dois remercier tous ceux qui ont contribué au succès, je crois pouvoir le dire, de ce 34^e congrès. D'abord Monsieur Sébastien Lecornu, Ministre des Collectivités territoriales qui nous a honorés de sa présence hier, les grands témoins qui ont accepté d'être présents aux trois tables rondes. Je veux parler de Sébastien Soriano, Président de l'ARCEP ; de Serge Morvan, Commissaire général à l'égalité des territoires, et de Philippe Wahl, Président du Groupe La Poste ainsi que tous les autres intervenants, parlementaires, élus ou experts, par la richesse de leurs interventions et bien sûr, surtout devrais-je dire, l'ensemble des congressistes qui ont pris la parole, questionné, interpellé, voire contesté les différents orateurs, parce que c'est la règle du jeu ici.

Je tiens aussi à remercier tous les élus du Doubs et de la Région qui nous ont soutenus pour l'organisation de notre manifestation. Tout d'abord, bien sûr, notre cher Cédric Bôle, Maire de Morteau qui nous accueille. Merci Cédric. Cher Jean-Marie Binetruy, Président de la Communauté de communes du Val-de Morteau ; chère Christine Bouquin, Présidente du Département ; chère Marie Dufay, Présidente de la région Bourgogne Franche-Comté représentée aujourd'hui par son Vice-Président, Sylvain Mathieu. J'y ajoute, permettez-le-moi, le personnel de la Mairie et de la Communauté de communes de Morteau ; la Présidente de l'Office de tourisme du pays horloger, Madame Péquignet qui est des nôtres ce matin ; les élèves des deux lycées et leurs professeurs qui nous ont aidés pour l'accueil des congressistes, et les services des repas à Morteau du Lycée hôtelier Hyacinthe Friant de Poligny et le Lycée professionnel Toussaint Louverture de Pontarlier.

Les nombreux bénévoles ainsi que les partenaires locaux qui ont tenu à apporter leur contribution et leur obole pour un meilleur accueil culinaire des congressistes, vous l'aurez découvert, mais aussi tous les partenaires nationaux de l'ANEM, toujours extrêmement fidèles au rendez-vous et je les en remercie très sincèrement.

À titre plus personnel, je m'adresse avec émotion aux adhérents de notre Association, ici présents, pour les remercier de la confiance qu'ils m'ont accordée en me portant à la présidence de notre Association. Ce grand honneur, au surplus, qui se déroule dans la ville où j'ai été longtemps Maire, j'allais dire ma ville, mais je ne veux pas être désobligeante pour

Monsieur le Maire dont je reste la Députée. S'y ajoute la fierté d'être la première Présidente de l'ANEM issue du Massif du Jura. Vous savez que le principe est que nous tournions sur les massifs.

(Applaudissements)

En 34 ans, le massif du Jura n'avait pas encore été représenté à la présidence. Donc, c'est une grande nouvelle pour nous.

Avec moi, vous avez désigné une Secrétaire générale, Jeanine Dubié, et accepté la proposition que nous avons faite du poste de vice-président à la majorité dont j'espère qu'il sera rapidement pourvu. J'espère, Catherine, que tu seras la voix de la sagesse comme tu l'as été dans ton intervention tout à l'heure. On peut l'applaudir.

(Applaudissements)

Ce triumvirat est une nouveauté depuis la création de l'Association en 1984.

Soyez assurés que nous saurons créer, je n'en doute pas un instant, une équipe confiante et soudée comme ont su le faire tous nos prédécesseurs, sans exception. Certes, dans le cadre d'un binôme, ce qui peut paraître plus facile, mais on a, ici, démontré la capacité d'adaptation, la faculté d'adaptation, dont le premier Président, Louis Besson, avec la dernière Présidente ont su donner l'exemple.

Je dois d'ailleurs rappeler qu'en avril dernier, avec Marie-Noëlle, nous avons convié tous les anciens présidents, de droite et de gauche, pour réfléchir sur les perspectives de l'alternance à assurer de la meilleure des façons au sein de l'Association, et tous avaient convenu qu'il fallait faire sa place à la majorité, que c'était juste, que c'était légitime et c'est ce que nous avons fait. Sachons inventer une nouvelle organisation et reconduire le consensus d'une gouvernance qui est citée comme étant comme exemplaire, bien au-delà de la montagne, et que nous avons le devoir de perpétuer.

Je crois que cela est possible, parce que nos aînés étaient unis pour faire valoir un vrai droit à la différence, et nous voulons affirmer, avec fierté, et faire valoir, tout simplement, ce que nous sommes, une composante à part entière de la Nation, avec ses richesses, ses contraintes, pour ne pas dire ses difficultés, sa diversité dans une République dont toutes les parties s'enrichissent et se respectent, dans une société solidaire.

Nous n'acceptons pas que la montagne soit oubliée, trahie, voire niée par des décideurs qui ne verraient, dans nos territoires, sur des cartes planes en deux dimensions, oubliant la réalité et les conséquences du relief en trois dimensions. Ainsi, le choix nécessaire opéré dont nous avons largement débattu et qui, je crois, est le bon choix. C'est un défi, mais nous y arriverons. J'en suis persuadée. Chère Jeanine Dubié, chers collègues députés, sénateurs de la majorité avec qui nous aspirons à travailler.

Je souhaite à nouveau remercier Marie-Noëlle qui, au cours de ces deux années passées ensemble, a su défendre avec passion et opiniâtreté, sans compter son énergie, les intérêts de nos territoires en étant notre porte-drapeau devant les ministres et autres responsables publics, dans des domaines particulièrement importants tels que l'agriculture, la défense du pastoralisme contre les prédateurs, la compétence eau pour les communes qui le souhaitent, la couverture numérique, et enfin et bien sûr, son domaine d'excellence l'hydroélectricité.

Je voudrais vous dire que quand j'ai travaillé sur la Loi montagne avec Jean-Michel Baylet et avec Bernadette Laclais puisque nous avons écrit ensemble loi, évidemment, l'ANEM a été en permanence à nos côtés et Marie-Noëlle en particulier, et nous avons évité, toutes les deux, quelquefois, de bien mauvaises décisions. N'est-ce pas, ma chère Marie-Noëlle ?

Je voudrais dire vraiment, et je voudrais le dire devant Catherine, on a eu des relations d'une grande fluidité, d'une très grande loyauté. J'ai veillé à laisser à la présidence ses prérogatives, c'était elle la Présidente. Elle m'a associée chaque fois qu'elle le jugeait utile. On a toujours

pu discuter très calmement. Jamais on n'a élevé la voix. Cela a été deux années vraiment impeccables. C'est possible.

Quand on vit dans le combat politique, parce que nous sommes aussi des responsables politiques et c'est normal, nous faisons de la politique, mais quand il y a des moments de respirations ainsi où nous pouvons travailler sans toujours penser à la politique, croyez-moi, cela fait du bien. Pour toutes ces qualités, parce que si cela a été possible, c'est grâce aux qualités humaines et personnelles de Marie-Noëlle, et pour le travail qu'elle a accompli pour le bienfait de l'ANEM, pour l'ANEM, je vous demande de lui faire un tonnerre d'applaudissements.

(Tonnerre d'applaudissements)

Quant à moi qui prends le relais, je dois maintenant esquisser les perspectives pour l'Association et au-delà, de façon plus globale, pour la montagne.

Pour l'Association, compte tenu des évolutions décidées, de celles qui restent nécessaires, je vais proposer la création d'un groupe de travail suggéré par notre Trésorier, Jean Picchioni pour la présence territoriale qui conditionnera, naturellement, les moyens de l'Association. Nous verrons comment nous pourrions organiser tout cela.

Je tiens aussi à vous dire que nous allons veiller à ce que nous soyons encore mieux connus, encore mieux reconnus, encore mieux organisés au niveau des régions, et comme je l'ai dit précédemment, mais je tiens à le redire, je compte beaucoup sur Jeanine Dubié, notre nouvelle Secrétaire générale, pour vraiment piloter cette présence sur le terrain qui, je crois, est tout à fait importante.

Je tiens à vous annoncer que le Ministre de l'Intérieur a renouvelé l'agrément de l'ANEM comme organisme de formation, et nos premières formations auront lieu en Isère et dans les Pyrénées orientales.

Plus largement, quant aux perspectives, pour moi, la priorité, c'est la relance de la politique nationale de la montagne. Pour cela, nous devons réussir à mieux infuser au sein du Gouvernement et de l'administration une culture de la montagne pour mieux prendre en compte, encore, toujours. C'est un combat inachevé, c'est un combat perpétuel. C'est le mythe de Sisyphe. C'est le tonneau des Danaïdes. C'est un plaisir toujours recommencé. Appelez-le comme vous voulez, mais c'est un combat qui ne sera jamais achevé.

Toujours mieux infuser au sein du Gouvernement et de l'administration une culture montagne pour faire mieux prendre en compte et respecter sa spécificité, notamment quand il s'agit de faire des choix sur les grandes infrastructures pour les massifs dont les équipements ne sont pas achevés, voire inexistantes qu'il s'agisse de mobilité, de couverture numérique ou de services publics de proximité.

C'est pour cette raison que nous allons suivre de près le projet d'Agence nationale de la cohésion des territoires dite France territoires, et que je propose, ici, une rencontre à Monsieur Morvan, Commissaire général, mais je le lui ai dit en aparté pendant notre table ronde. Je le cherche des yeux, je ne le vois plus, mais je pense qu'il est là. Nous prendrons attache pour un rendez-vous rapide. La préservation de la cohésion qui sera la feuille de route du Commissaire général impliquera qu'il rencontre les élus de la montagne.

Plus concrètement encore, ma première priorité sera l'application de l'acte 2 de la Loi montagne du 28 décembre 2016 dont certains textes sont toujours en attente, même si, et je me réjouis, certains ont été soumis à l'approbation du CNM, au Puy-de-Dôme, il y a quelques jours, mais dans nos attentes, nous attendons le texte sur la défiscalisation du gasoil pour la collecte du lait en montagne. Ici, le lait est collecté, mais dans le Massif central, des fermes devront s'arrêter, parce que le lait n'est plus collecté. C'est terrible ! Vous voyez un peu tout ce que cela remet en cause.

Deuxième sujet, la conclusion de l'accord destiné à assurer des conditions tarifaires spécifiques aux établissements scolaires qui organisent des voyages scolaires.

Troisièmement, la remise au Parlement du rapport sur la juste compensation des surcoûts associés à la pratique des actes médicaux et paramédicaux en zone de montagne.

Nous serons particulièrement vigilants sur les conséquences pour nos territoires des autres tableaux législatifs, ou réglementaires à venir, dont certains, je ne vous le cache pas, nous préoccupent beaucoup. Il s'agit de la réforme institutionnelle. Cela a été évoqué ce matin dans la table ronde, mais la réforme institutionnelle avec la réduction des effectifs du Parlement, on a dit 30 %. Si ces chiffres sont effectivement de 30 %, mais ajoutés à 15 % de proportionnel avec le cliquet d'au moins un député et un sénateur par département, ce qui paraît le moins, ce n'est pas 30 %, mais 40 % des circonscriptions qui vont disparaître.

Vous voyez bien que dans nos territoires dont l'habitat est très diffus, forcément, la question de la représentativité des territoires va se poser. Ce débat, nous l'aurons au Parlement, mais en tout cas, c'est un débat sur lequel, naturellement, l'ANEM sera très attentive avec l'esprit qui a toujours été le sien. Nous ne sommes pas des aboyeurs de principe. Nous voulons que les choses avancent.

Un autre sujet qui est pendant puisque nous examinons, en ce moment, le projet de Loi de finances, c'est la fin de la défiscalisation du gasoil non routier pour les travaux publics, pour le damage, une partie du déneigement. Vous voyez un peu l'impact pour les communes, pour les stations de ski et pour nos routes. On a énormément de routes. Des gens ont fait leurs calculs : 300 k€ sur l'Alpes-d'Huez en plus. Vous voyez ? Quand il faut trouver 300 k€ dans un budget, par exemple à rapporter à Morteau, c'est 15 points de fiscalité. On peut balancer son Maire après.

(Applaudissements)

D'autres sujets d'inquiétude vont croissants avec les prédateurs. Cela a été dit par plusieurs intervenants, et particulièrement par Marie-Noëlle. On espère faire bouger les lignes sur le loup, sur l'ours. Il y a le lynx aussi. Il y a quand même de gros sujets. On va être placé devant des choix fondamentaux. Veut-on encore du pastoralisme en France ? Le pastoralisme, c'est la montagne et la montagne, c'est le pastoralisme. Il faut arbitrer des choix intelligents pour les territoires.

Aujourd'hui, c'est l'incompréhension. C'est la colère. Il faut que le Gouvernement puisse accepter de rouvrir le débat. Heureusement, le tableau n'est pas si noir. Il ne faut pas considérer non plus que tout est perdu. Fort l'honneur ! L'honneur est toujours sauf, et l'avenir est empreint de l'optimisme qui convient à toute action publique.

Je voudrais vous dire que si on a eu une table ronde sur la couverture numérique, on en aura une chaque année, parce que le sujet est majeur, et l'urbanisme en montagne. Sur la couverture numérique, même si certains ont le sentiment que cela n'avance pas, néanmoins les choses avancent. Je me souviens d'un préfet, cher Monsieur le Préfet du Doubs, l'un de vos prédécesseurs m'avait dit « bouchée avalée n'a plus de saveur ». Sachons garder la saveur des choses, de ce que nous obtenons, et nous serons d'autant plus crédibles quand nous réclamerons, mais sur la couverture numérique, les choses avancent, sans doute pas aussi vite, sans doute pas partout.

Je peux vous dire que ce qu'on a initié à l'ANEM avec les opérateurs, ils l'ont dit d'ailleurs, on ne les a pas payés pour qu'ils le disent, mais ils ont dit à quel point l'ANEM avait été un moteur dans l'initiation du New deal, parce que le dispositif adopté dans le New deal, notamment la reconsidération de la convention avec l'État sur l'attribution des fréquences et le deal financier, c'est nous qui l'avons élaboré à l'ANEM. Je tiens à le dire, parce que les choses avancent.

(Applaudissements)

Sur l'urbanisme, nous relevons avec satisfaction que l'instruction sur l'urbanisme a fait l'objet d'une concertation constructive entre l'administration et les représentants des acteurs de terrains. Elle instaure même un fonctionnement réseau des directions départementales des territoires et des DREAL de montagne. Je crois que c'est très important pour qu'il n'y ait pas

ici une DREAL qui dit oui et là, une DTT qui non, ou l'inverse. Il faut qu'on ait une vision un peu globale sur l'urbanisme en montagne.

Pour nous, ce test qui doit faire l'objet d'ultimes améliorations sur les UTN, en particulier, illustrera vraiment la reconnaissance de la spécificité montagne s'il admet enfin, de façon concrète, le droit à l'adaptation des dispositions générales.

Nous avons parlé des pylônes. Les opérateurs nous ont dit « nous voulons respecter nos engagements, mais nous n'avons pas le droit d'implanter des pylônes en zone discontinue ». Comment fait-on ? Vous voyez, l'adaptation de l'urbanisme à la montagne a consisté à faire passer dans la loi Élan un amendement de l'ANEM pour permettre que les pylônes soient bien possiblement construits en discontinuité, même si nous ne voulons pas du mitage du paysage. Veillons à protéger la qualité de nos paysages. C'est notre meilleur atout, c'est notre carte de visite, c'est notre fierté, mais en même temps il faut savoir pouvoir faire évoluer les choses raisonnablement et utilement.

Je veux que vous soyez assurés que nous défendrons ces dossiers pour le compte de tous les élus des territoires de montagne d'une seule et même voix. Cette solidarité sans faille s'est toujours vérifiée en faveur des causes qui engagent la montagne et les montagnards. C'est pourquoi on présente l'ANEM comme le parti de la montagne et cette façon très singulière d'avancer s'est toujours relevée extrêmement utile et garante du succès. La solidarité et l'unité sont notre bien commun le plus précieux. Il nous faut le préserver et notamment en trouvant les moyens de conserver cette union en l'adaptant à la nouvelle donne politique qui, depuis l'an dernier, a bousculé l'ordre binaire classique entre majorité et opposition au niveau national, et dont les contrecoups pour la gouvernance de notre Association ont été au cœur de nos débats hier et aujourd'hui.

Je voudrais le dire pour terminer, depuis plus de 30 ans, après l'adoption de la Loi montagne, je suis toujours très émue quand on rappelle ce que nous ont apporté nos prédécesseurs. Il y a 30 ans Louis Besson et Jean Fort ont été des visionnaires. Cela nous paraît évident aujourd'hui. « Bouchée avalée n'a plus de saveur », mais ils ont été extraordinairement visionnaires. Ils ont réussi à obtenir qu'on dise ça, et un territoire. Ce qui est contraire à la philosophie française. Cette passion française de l'égalité interdit qu'on distingue les territoires. Eux ont réussi cet exploit il y a plus de 30 ans de dire « mais attendez, il y a des territoires qui ont des caractéristiques particulières, des contraintes particulières et qui méritent qu'on les considère ».

Ensuite, il y a eu l'ANEM dans la foulée de la Loi montagne. Mes chers amis, je veux vous le dire. Je l'ai dit d'ailleurs, il y a deux ans lorsque j'avais évoqué la Loi montagne. Je l'ai vu puisqu'on a auditionné tous les ministres du gouvernement. Les ministres ne savaient plus ce que c'était que la montagne. On leur parlait montagne, ils nous répondaient ruralité. Il y a des villes en montagne. S'il n'y avait pas eu l'ANEM et les parlementaires de l'ANEM, la culture de la montagne se serait totalement perdue dans les politiques publiques. Il faut que chacun en ait conscience. On n'a pas le droit de dilapider et de compromettre cet héritage. Ce serait trahir les pères fondateurs. Ce serait trahir le travail de plus de 30 ans de l'ANEM. Ce serait trahir les territoires de montagne.

C'est un appel un peu solennel que je lance.

(Applaudissements)

J'ai compris, dans le propos de Sébastien Lecornu, qu'il était ouvert et attentif aux travaux de notre Association, c'est une bonne chose, et qu'il allait œuvrer pour que nous soyons intégrés à la Conférence nationale des territoires.

Dans les bonnes nouvelles, outre celles que je viens d'évoquer, j'avais annoncé la création d'un référent montagne au Ministère de l'Éducation. Et puis, il y a des engagements qui ne sont pas pris par les élus de la montagne. Il y a des engagements qui sont pris au plus niveau de l'État, le Président de la République, au sommet de l'élevage sur la question des prédateurs, s'est engagé sur l'idée de remettre l'éleveur au centre de la montagne. Nous le

prenons au mot de façon très révérencieuse, comme cela est bien normal pour la fonction qu'il occupe, mais nous accompagnerons aussi ce projet.

En conclusion, mes chers collègues, avec la Secrétaire générale, avec le ou la Vice-Président(e), je veux être la Présidente d'une ANEM partenaire. J'ai toujours travaillé ainsi quand j'étais Maire, quand j'étais Conseillère régionale, depuis que je suis Députée. J'aime le dialogue et le partenariat. J'aime aussi un peu le combat politique, mais ce n'est pas le lieu du combat politique.

Donc une ANEM partenaire, partenaire de l'État et du Gouvernement. Ce sont nos interlocuteurs naturels. Partenaire du CGET dans la très lourde et très belle mission qui lui est confiée. Partenaire des instances de la nouvelle gouvernance de la montagne, le CNM dont nous avons vu en vidéo le Président. Les Comités de massif, mais aussi toutes les autres associations de la montagne. Ce sera la principale tâche que je m'assignerai en plus de relayer toutes vos préoccupations.

J'aime le dialogue et j'aime le partenariat, mais je veille aussi à la fermeté de mes engagements, parce que le dialogue et le partenariat ne valent que si on a des engagements fermes et des idées fortes. Avec ce mélange qui est un peu ma marque de fabrique, si vous me permettez cette confiance, je mettrai toute mon énergie à vous représenter dignement et utilement pour que vivent la montagne et l'ANEM.

(Applaudissements)